



## Peuton me refuser ma demande de carte de résident?

Par **mouna87**, le **07/05/2014** à **12:31**

bonjour je viens auprès de vous pour avoir un renseignement je suis mariée depuis septembre 2011 et normalement cette année je peux prétendre à demander la carte de 10 ans mais quand je suis allée prendre rendez-vous à la préfecture le monsieur m'a dit que comme on me donne rendez-vous plutôt c'est-à-dire au mois de juillet donc ce n'est pas sur que je puisse prétendre à la carte car je n'aurai pas atteint les 3 ans alors qu'il ne restera que deux mois pour que ça fasse 3 ans sachant en plus qu'il faut prendre un rendez-vous assez tôt pour ne pas se retrouver sans papier en attendant le rendez-vous. j'aimerais juste savoir si c'est possible ou si je serai obligée d'attendre une année de plus sachant que si je suis allée tôt c'est pour avoir un rendez-vous tôt afin de ne pas me retrouver sans titre de séjour. merci d'avance pour vos réponses.